

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE

Procès-verbal du conseil municipal  
du mercredi 08 décembre 2021 à 20h30

L'an deux mil vingt et un, le mercredi huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Gérard SAURIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 16

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 novembre 2021

**PRESENTS** : SAURIN Gérard ; TARIS Joël ; MELOTTI Marc ; CELERIER Frédéric ; RIDOIN Stéphane ; BERTAUX Audric ; BONHOMME Régis ; REGONESI Benjamin, PRIGENT Jacky ; QUEVAL Gérard ; Mmes PEYROUNY Sandrine ; BONNET Nicole ; NAUDET Julie ; CHAUMARD Laetitia ; NOUGEIN Marine ; GARCIA Emilie.

**ONT DONNE PROCURATION** : ZAUZERE Maïté à COUDERC Vanessa  
DELAGE Sandra à BONNET Nicole

**ABSENTE** : COUDERC Vanessa

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Madame NOUGEIN Marine est désignée secrétaire de séance.

### **1/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2021**

Le procès-verbal de la séance du 27 octobre est adopté à l'unanimité

### **2/ FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX – SALLE DES FÊTES, CIMETIÈRE, LOYERS, PHOTOCOPIES, VAISSELLE CASSÉE**

Suite à la réunion de la commission finance, il est proposé de mettre à jour les tarifs concernant la vaisselle cassée, ainsi que d'augmenter les loyers des logements communaux.

La proposition est adoptée : 10 votes pour, 6 abstentions et 1 contre.

Voir tableaux en annexe.

### **3/ PROPOSITION BANCAIRE POUR L'EMPRUNT CONCERNANT LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT POUR LES EAUX PLUVIALES**

L'emprunt concernant les travaux d'assainissement pour les eaux pluviales prévu initialement sur 60 ans, n'est plus possible dans ces conditions.

Un nouvel emprunt de 700 000€ sur 40 ans est donc proposé.

Aucune aide de l'état n'est prévue pour ces travaux.

La proposition de la Banque des Territoires adoptée à l'unanimité.

#### **4/ DÉCISION MODIFICATIVE CONCERNANT LA PLUS VALUE SUR LA PARCELLE DE TERRAIN SCI LA FORÊT**

Monsieur le Maire expose qu'il convient de prendre une décision modificative du budget afin de régulariser les résultats du budget principal :

**Décision modificative** : opération concernant la plus-value suite à la vente d'un terrain à la SCI La Forêt.

Recettes d'investissement

024 : 41 330.00 €

Dépenses d'Investissement

2315 : 41 330.00€

**Décision modificative** : virement de crédits

Dépenses de Fonctionnement

Article 60633 Fournitures voirie : - 8 900 €

Article 6413 personnel non titulaires : +8 900 €

Adopté à l'unanimité

#### **5/ OPÉRATION D'INVESTISSEMENT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – ÉRADICATION DES LUMINAIRES « BOULES » - SUBVENTION DE L'ÉTAT**

La mairie est dans l'obligation d'éradiquer les luminaires « boules » sous peine de se voir supprimer les subventions.

Un devis de remplacement a été établi pour un montant de 38 126€ HT. Sur ce montant une aide de 30% sera perçue du SDE. Et sur le restant dû la DETR participera à hauteur de 6 672€ HT.

Soit un restant à charge pour la commune d'environ 20 000 € HT.

Adopté à l'unanimité

#### **6/ MODIFICATION DU RÉGLEMENT DU CIMETIÈRE – plaques au Columbarium**

Dorénavant les cases prises au columbarium devront être rendues dans l'état ou elles ont été prises : avec une plaque vierge.

Adopté à l'unanimité

#### **7/ CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE**

Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle avec le Centre De Gestion.

Adopté à l'unanimité

#### **8/ ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS**

Adopté à l'unanimité

#### **9/ INFORMATIONS DU MAIRE : DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

3 dossiers

## **10/ QUESTIONS DIVERSES**

\*Le projet de motion proposé par Gérard Queval concernant le maintien des services publics et plus particulièrement le problème de collecte/traitement des déchets sera réécrit et proposé à l'adoption au prochain conseil

\*La question est posée sur l'attribution du logement vacant de l'école. Il a été proposé de conserver le logement pour les futurs médecins/internes. S'agissant d'un grand appartement (4 chambres), il est finalement décidé de conserver le logement pour accueillir une éventuelle famille.

\*L'ouverture du tabac est prévue début janvier.

\*Concernant le terrain « squatté » au début de la route de Nery (côté N89), une procédure a été lancée, un constat a été effectué par un huissier. Nous attendons son retour.

La séance a été levée à 22h27

La secrétaire de séance,

Marine NOUGEIN